



Fosses, le 7 mai 2020

Réouverture des écoles à Fosses

Chers parents d'élèves,

Depuis plusieurs semaines maintenant nous sommes confinés afin de résister au mieux à la crise sanitaire exceptionnelle due au COVID 19. Les résultats sont là, nous avons évité le pic épidémique par l'engagement de toutes et tous, chacun à son niveau, en respectant les mesures de précautions et en étant solidaires.

Au fur et à mesure que les directives de l'Etat arrivaient, nous avons maintenu les services essentiels : actions en direction des publics les plus fragiles, les seniors notamment ; maintien de l'école pour les enfants de soignants ; entretien de l'espace public par les services techniques...

Aujourd'hui, à Fosses, comme partout en France, nous préparons le déconfinement dans les meilleures conditions sanitaires possibles pour permettre à tous de retrouver le chemin d'une vie « normale ». Cela se fera progressivement, dans le cadre des directives du gouvernement, et en concertation avec les acteurs concernés.

Nous avons engagé avec de nombreux élus locaux un bras de fer avec l'Etat pour qu'il assume la responsabilité du déconfinement et que la réouverture des écoles puisse se faire à partir de directives claires qui permettent de préserver la sécurité des enfants.

À Fosses, nous appliquerons donc le protocole sanitaire prévu à cet effet. Il est viable dans nos établissements grâce au principe du volontariat. C'est vous, parents, qui choisissez d'envoyer vos enfants à l'école. Pour autant, c'est la direction de l'école qui accepte leur inscription, en fonction de critères définis par l'Éducation nationale : parents dont la profession est prioritaire, fratrie dans les écoles, élèves en rupture... et, nécessairement, respect du protocole sanitaire. Nous nous sommes organisés pour pouvoir accueillir un tiers des élèves.

Comme auparavant, la gestion du temps scolaire sera assurée par les enseignants. De notre côté, nous assurerons l'accueil durant les temps périscolaires, dans le respect du protocole sanitaire, et nous assurerons le nettoyage et la désinfection régulière des locaux. Des moyens supplémentaires ont été apportés pour garantir cette mission.

Nous travaillons avec les directrices et directeurs d'école et nous avons pu échanger avec les représentants des parents d'élèves. Nous avons pleinement conscience de l'angoisse de nombreux parents face à cette épidémie et de ce que la fin du confinement engendre comme questionnement.

Nous devons aborder le déconfinement avec prudence et responsabilité : le virus n'a pas disparu et il nous faut rester vigilants. Voilà pourquoi, dans les jours qui viennent, nous distribuerons des masques pour vous aider à vous protéger.

Prenez soin de vous !



Le point sur la réouverture des classes à Fosses

Coté écoles

Durant les deux dernières semaines, les écoles de Fosses ont envoyé un questionnaire aux parents des élèves pour savoir s'ils voulaient envoyer leurs enfants en classe à compter de la réouverture. Les directions d'école prennent la décision d'admission ou non et la transmettent aux parents.

Elles envoient ensuite à la mairie la liste des élèves inscrits, afin que les accueils périscolaires et la cantine soient préparés en conséquence (voir les modalités d'inscription à ces services en bas de page).

Lundi 11 mai 2020 : pré-rentree des équipes éducatives dans les écoles de Fosses.

Mardi 12 mai 2020 : seuls les élèves de grande section de maternelle (GS), de CP et de CM2, dont l'inscription a été confirmée par la direction de l'école, pourront retourner à l'école. La reprise de la classe pour les autres niveaux se fera à compter du 25 mai 2020 dans la mesure des capacités d'accueil de chaque école.

Les écoles accueilleront également, dès le 12 mai, certains élèves dont les parents sont personnels soignants ou prioritaires (à condition que les deux parents reprennent physiquement le travail), la liste des professions prioritaires étant définie par le Préfet.

Côté commune

Dans la semaine avant la réouverture des écoles, le nettoyage et la désinfection des locaux ont été réalisés. Des aménagements ont été faits pour respecter le protocole sanitaire du gouvernement.

À partir du 12 mai 2020, le nettoyage des classes est assuré deux fois par jour : en fin de journée et à la pause méridienne. Durant le temps scolaire, une équipe d'entretien passe dans les locaux pour désinfecter les surfaces souvent touchées (poignées de porte...). Le personnel communal est mobilisé dans le cadre du protocole sanitaire, comme il l'a été pendant le confinement pour l'accueil des enfants de soignants.

Cantine

Le service de restauration scolaire est assuré par la ville avec des repas chauds livrés par le Siresco et servis dans les réfectoires. Il est organisé en fonction du nombre d'élèves inscrits par la direction de l'école et de l'espace de restauration propre à l'établissement, dans le respect des directives sanitaires. Un nombre maximum d'enfants a été défini pour chaque réfectoire et si le nombre est supérieur, plusieurs services sont assurés.

Accueils périscolaires

Les accueils du matin et du soir sont ouverts dès le mardi 12 mai 2020 aux enfants inscrits par la direction de l'école. Ils ont lieu, aux horaires habituels, dans des salles ou espaces qui ne sont pas utilisés pour la classe. Les services de la ville ont mis en place toutes les dispositions nécessaires au protocole sanitaire et les animateurs veillent à son respect durant ces temps d'accueil. Les parents peuvent accompagner leurs enfants jusqu'à l'entrée de l'école mais ne peuvent pas y pénétrer.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs reprend le mercredi 13 mai 2020 de 7 h à 19 h. Dans un premier temps, il est ouvert uniquement aux enfants qui auront été admis à l'école. Les services de la ville ont mis en place les aménagements qui permettent de respecter le protocole sanitaire et le personnel veille à son respect aussi bien durant le temps d'accueil et d'animation que de restauration. Les parents ne peuvent pas entrer dans l'Espace Loisirs Mosaïque.

Inscriptions cantine, périscolaires et centre de loisirs : comme d'habitude sur internet via l'Espace Famille. Et en mairie : contacter le service Vie péri et extrascolaire au 01 34 47 35 50 de 10h à 12h (sauf le lundi) et de 13h30 à 17h15.